

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU
25 FÉVRIER 2015**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre;*

MM. Ph. LABALUE, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSÉN, M. A. JEUNEHOMME, *Echevins;*

M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL, M. J-P ROLAND, Mmes C. ROLAND-van den BERG, M. E. JANSSENS, ~~Mme C. GUYOT~~, A.-S. BOFFÉ, MM J.-M. WIDAR, B. LALOUX, L. THELEN, Mmes N. JAVAUUX, ~~V. BRAVIN~~, D. VANHEESBEKE-LENAERTS, M. A. NICOLET, Mme M.-L. CHAPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, Mme A.-L. HENNAUT-DELFINO, *Conseillers communaux;*

M. R. GILLET, *Directeur général.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 20:40 en excusant l'absence de Madame le Conseiller Virginie BRAVIN et le retard de Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Correspondance et notifications – communication des décisions de l'autorité de Tutelle.

Le conseil prend acte de:

Service Public de Wallonie – 16/02/2015 – aides à la promotion de l'emploi – accueil de l'enfance – garde d'enfants malades

Service Public de Wallonie – 18/02/2015 – aides à la promotion de l'emploi – accueil de l'enfance – accueil extrascolaire

Service Public de Wallonie – 10/02/2015 – délibération du conseil du 17/12/2014 – redevance applicable aux prestations rendues par les services communaux ayant l'aménagement du territoire et l'urbanisme dans leurs compétences pour l'exercice 2015-2016

Service Public de Wallonie – 28/01/2015 – marché public – renouvellement du portefeuille d'assurances de la commune et du cpas

Service Public de Wallonie – 18/02/2015 – aides à la promotion de l'emploi – accueil de l'enfance – projets pilotes et innovants

2. Ordonnances de police relatives au règlement complémentaire sur la police de la circulation routière

a) agglomération continue entre BEAUFAYS et NINANE;

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 1, pages 259 et 260).

b) extension de l'agglomération de BEAUFAYS route de Hayen, rue Péri Grindor, rue le Rosai, rue Hez de Méry, rue sur les Huts, allée Léonard Legros, rue du Clos Colas, rue Bois Manant, rue Chemin Macors, rue Chemin du Tarbois et rue Chemin des Minières.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 2, pages 261 et 262).

3. Marché d'emprunts 2015.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 3, pages 263 et 264).

4. Acquisition de sept photocopieurs pour les écoles.

Le Conseil, par vingt-deux voix pour et trois abstentions (MR-PS-ECOLO / CDH)

(voir délibération n° 3', pages 265 et 266).

5. Acquisition d'ordinateurs portables permettant de faire fonctionner les tableaux interactifs des écoles – approbation des conditions du marché et du mode de passation.

Monsieur le Conseiller Benoît LALOUX demande s'il ne faudrait pas un audit plus général.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce, répond que ce ne sera pas le même type de société car ici nous avons voulu nous pencher sur le réseau.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 4, pages 267 et 268).

6. Acquisition de matériels informatiques pour les écoles de NINANE et de MEHAGNE – approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 5, pages 269 et 270).

7. Contrôle de l'octroi des subsides communaux 2013.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 6, pages 271 à 273).

8. Audit informatique – approbation des conditions et du mode de passation du marché.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 7, pages 274 et 275).

9. Elimination des plantes invasives – approbation du mode de passation du marché et du cahier de charges.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 8, pages 276 et 277 + annexes pages 278 à 294).

10. Entretien et aménagement de sentiers et chemins – approbation du mode de passation du marché et du cahier des charges.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 9, pages 295 et 296 + annexes pages 297 à 313).

11. Convention de partenariat entre la Maison du Tourisme, des Thermes et Coteaux et la Commune de CHAUDFONTAINE dans le cadre de l'organisation d'événements touristiques.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 10, pages 314 et 315 + annexes pages 316 à 321).

12. Rapport du contrat de gestion 2014 de l'ASBL communale FOYER CULTUREL - approbation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 11, pages 322 et 323 + annexes pages 324 à 326).

13. Désignation d'un remplaçant pour la Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 12, pages 327 et 328).

14. Désignation d'un commissaire pour la Régie Communale Autonome.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 13, pages 329 et 330).

15. Désignation d'un membre du Conseil communal au Conseil d'administration du Royal Syndicat d'Initiative.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 14, page 331).

16. Eglise de NINANE – travaux de sécurisation aux abords du clocher – approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 15, pages 332 et 333).

17. Mise en conformité des cabines de haute tension d'EMBOURG et de VAUX-SOUS-CHEVREMONT.

Monsieur le Conseiller Lionel THELEN estime que l'entièreté de la place Musch, il n'y a pas de problèmes pour les jeunes mais d'autres personnes hésitent à y aller.

Monsieur Laurent BURTON répnod que nous sommes en train de réaliser une étude complète de la place.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 16, pages 334 et 335).

18. Place Musch à EMBOURG – travaux de sécurisation de la zone de circulation piétonne – phase 2 – approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 17, pages 336 et 337).

19. Remplacement des portes sectionnelles du garage de l'Echevinat des Travaux – approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 18, pages 338 à 340).

20. Rejointoyage de la façade arrière de l'ancienne école de NINANE – approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 19, pages 341 à 343).

21. Curage des avaloirs et des canalisations de voirie pour l'année 2015 - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 20, pages 344 à 346).

22. Extension des zones de colombariums dans les cimetières d'EMBOURG 2 et de NINANE 3 - approbation du projet, des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 21, pages 347 et 348).

23. Approbation du procès-verbal de la séance du 28/01/2015.

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 28/01/2015.

A 21:05, Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY entre en séance.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff fait le point sur la situation du Casino.

Il y a eu une cession des actions du groupe PARTOUCHE qui n'a plus que le Casino d'OSTENDE.

Nous les avons rencontré hier avec Monsieur le Directeur général avant qu'ils ne voient les syndicats.

Nous nous renseignons sur l'activité qui se poursuit.

Tous les Casinos de BELGIQUE ont perdu près de 30% de leur clientèle depuis l'interdiction de fumer.

Monsieur GLORIEUX est un bon belge bilingue.

Monsieur le Président rappelle qu'ils doivent rencontrer la Commission des jeux et obtenir l'agrément de classe A.

A 21 :00, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

H U I S C L O S

1. Mise en disponibilité d'un agent communal pour cause de maladie.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 22, pages 349 et 350).

2. Enseignement communal

- a) **congé pour prestations réduites justifié par des soins thérapeutiques d'une institutrice primaire définitive (confirmation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 23, page 351).

- b) **congé exceptionnel pour cas de force majeure d'une institutrice primaire définitive et d'un maître spécial de morale laïque définitif (confirmation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 23 et 24, pages 352 et 353).

- c) **désignation temporaire de onze institutrices primaires à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 26 à 36, pages 354 à 364).

- d) **désignation temporaire de deux institutrices primaires à temps partiel (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 37 et 38, pages 365 et 366).

- e) **désignation temporaire de quatre institutrices maternelles à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 39 à 42, pages 367 à 370).

- f) **désignation temporaire d'une institutrice maternelle à temps partiel (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° 43, page 371).

- g) **désignation temporaire de deux maîtres spéciaux d'éducation physique à temps partiel (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibérations n° 44 et 45, pages 372 et 373).

A 21:15, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général,

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Richard GILLET.

Laurent BURTON.